



Caterpillar

Notre site internet :

<http://www.fo-caterpillar.net/>

Elections CSE mandat 2022 / 2026.

Pour le 1^{er} et 2^{ème} collège, l'élection se déroulera du 24 novembre au 1^{er} décembre.

Pour le 3^{ème} collège l'élection se déroulera du 8 décembre au 15 décembre.

Le nouveau CSE sera constitué dans la semaine du 19 au 23 de décembre.

Voilà pour ce qui est de l'organisation.

Le nombre de sièges par collège est le suivant :

1^{er} collège : 8 sièges.

2^{ème} collège : 7 sièges.

3^{ème} collège 5 sièges.

Par rapport au mandat 2018 / 2022 le CSE perd, du fait de la baisse des effectifs, 1 siège (titulaire & suppléant). La nouvelle instance passe donc de 21 sièges à 20 sièges.

Le 3^{ème} collège gagne 1 siège au détriment du 2^{ème} collège.

En conclusion les organisations syndicales perdent 1 siège au 1^{er} collège et 1 siège au 2^{ème} collège.

Soulignons au passage que la Direction avait tout à fait la possibilité d'aller au-delà de ce que prévoit la loi et d'augmenter le nombre de sièges ... Elle ne l'a pas fait ! Et c'est bien dommage, car l'instance en aurait eu bien besoin.

Les salariés vont avoir le choix de voter pour 5 syndicats, dont FO.

Il nous a semblé important de mieux faire connaître notre syndicat, notamment auprès des jeunes embauchés, d'expliquer notre positionnement syndical et les objectifs poursuivis. Dans une prochaine information, nous ferons un bilan des 4 années écoulées et de tous les accords signés qui ont permis aux salariés d'obtenir des avantages supplémentaires. Car ne nous leurrions pas, ce sont toujours les accords signés qui permettent de faire progresser les avantages sociaux dans l'entreprise.

La prochaine mandature nous donnera l'occasion aussi de vous faire part de nos projets tant sur le plan syndical que sur la gestion du CSE et des avantages qu'elle procure.

Nos prochaines informations porteront sur 2 points : le 1^{er} concernera les projets syndicaux : augmentation du pouvoir d'achat, avantages sociaux, déroulement de carrière, qualité de vie au travail etc,etc et le second concernera les aides nouvelles du CSE que FO souhaite mettre en place.

N'oublions pas que ces élections ont une importance capitale, car elles définiront l'influence des syndicats dans l'entreprise et avec elle les potentielles avancées futures.

Est-ce que nous voulons un syndicalisme purement contestataire, tourné vers le siècle passé ou le monde est refait à l'envi dans chaque information, ou les situations de crise sont attendues comme une aubaine, ou "le bordel organisé" devient en quelque sorte le Graal de la contestation sociale ! Ou bien alors un syndicalisme plus lucide où l'intelligence prime, où les réalités sont bien comprises et pas niées systématiquement et/ou l'énergie et la volonté d'avancer sont mises au bon endroit, au bon moment, ou l'amélioration du quotidien reste l'objectif principal...

C'est tout simplement l'enjeu de ces prochaines élections et chacun, à son niveau, doit bien en avoir conscience.